



Schola Europaea

Bureau du Secrétaire général

Unité Développement Pédagogique

Réf. : 2017-09-D-25-fr-2

VERSION FRANÇAISE



Programme pour toutes les Langues V – Cours complémentaire (S6-S7)

**APPROUVÉ PAR LE COMITÉ PÉDAGOGIQUE MIXTE DES 12 ET 13 OCTOBRE 2017
À BRUXELLES**

Entrée en vigueur le 1^{er} septembre 2018 pour S6

le 1^{er} septembre 2019 pour S7

Descripteurs de niveaux atteints : le 1^{er} septembre 2019 pour S6

le 1^{er} septembre 2020 pour S7

Introduction :

Le cours complémentaire LV s'adresse à des élèves qui manifestent un intérêt marqué pour l'apprentissage des langues. Ce cours permet aux élèves de communiquer dans une autre langue étrangère et d'ouvrir leur horizon culturel.

Ce cours est spécialement destiné aux débutants.

Les objectifs d'apprentissage sont étalonnés en référence au niveau du *Cadre européen commun de référence pour les langues (CECRL)*.

L V cycle 3 (S6 + S7)	Attainment level A 1
---------------------------------	--------------------------------

Pour l'apprentissage et l'enseignement des langues étrangères dans les écoles européennes on se réfère aux niveaux suivants du CECRL :

L II	C1
L II APPRO	C 1 +
L III	B 1 +
L IV	A2 +

1. Objectifs généraux

Le cycle secondaire des Ecoles européennes poursuit une double mission : assurer une formation de base grâce à l'enseignement d'un certain nombre de matières, encourager le développement personnel des élèves dans un contexte culturel élargi. La formation de base implique l'acquisition, pour chaque matière considérée, de connaissances et d'outils de compréhension, de savoirs et de savoir-faire. Quant au développement de l'éducation elle-même, il s'opère dans toute une série de contextes d'ordre intellectuel, moral, social et culturel. Il implique, de la part des élèves, une prise de conscience en matière de conduite personnelle et de comportement social, une compréhension de l'environnement qui est le leur aussi bien à l'école que dans la vie, et la construction de leur identité propre comme individus.

Ces deux missions, qui sont indissociables dans la pratique, s'appuient sur la prise en compte insistante et approfondie des richesses de la culture européenne. Cette prise en compte, l'expérience d'une vie menée en commun dans les Écoles devraient conduire les élèves à manifester dans leur comportement un profond respect pour les traditions qui caractérisent chaque pays et région européen, tout en leur permettant de développer et de préserver leur identité nationale.

Les élèves des Ecoles Européennes sont de futurs citoyens de l'Europe et du monde. Comme tels ils ont besoin d'un éventail de compétences clés pour être capables de relever les défis d'un monde en mutation rapide. En 2006 le Conseil de l'Europe et le Parlement européen ont approuvé *le Cadre européen des compétences clés pour l'apprentissage tout au long de la vie*. Il identifie huit compétences clés dont tous les individus ont besoin pour leur accomplissement personnel et l'exercice d'une citoyenneté active, pour leur intégration dans la société et pour leur travail :

1. la communication dans la langue maternelle
2. la communication en langues étrangères
3. la compétence mathématique et les compétences de base en sciences et technologies
4. la compétence numérique
5. apprendre à apprendre

6. les compétences sociales et civiques
7. l'esprit d'initiative et d'entreprise
8. la sensibilité et l'expression culturelles

Le programme des Ecoles Européennes cherche à développer chez les élèves toutes ces compétences clés. Les programmes de langue apportent une contribution significative, non seulement au développement des compétences communicatives, mais encore à la formation des compétences nécessaires pour vivre dans la société en citoyen, et aussi à la perception des différences culturelles et de leur expression.

L'étude de L V, *ab initio*, est optionnelle pour tous les élèves des sixième et septième années ; elle se poursuit sur ces deux années en deux périodes hebdomadaires.

2. Principes didactiques

Les principes didactiques se proposent de guider l'enseignement et l'apprentissage de la L V :

- Acquérir la compétence communicative constitue le but d'ensemble.
- Les aptitudes à écouter, lire, prendre part à une conversation doivent être développées en priorité ; s'exprimer oralement en continu et écrire doivent être développés à un moindre degré.
- L'enseignement et l'apprentissage doivent mettre à profit les expériences linguistiques et les stratégies d'apprentissage des élèves déjà mises en œuvre.
- On utilisera des approches et des méthodes variées dans l'apprentissage.
- La priorité doit être accordée à une démarche fonctionnelle quand on aborde l'enseignement de la grammaire, de la morphologie et du vocabulaire.

La liste ci-dessus n'est pas exhaustive et ne propose pas un ordre d'importance.

3. Objectifs d'apprentissage pour le 3ème cycle (S 6- S 7)

A la fin de S 7, l'élève doit être capable de :

1. comprendre des mots familiers et des expressions très courantes relatifs à lui-même, à sa famille et à son environnement, quand la langue est parlée lentement et distinctement
2. lire et comprendre des textes courts et simples, des documents courants
3. prendre part à une conversation simple et formuler des questions et des réponses simples sur des sujets familiers et pratiques
4. utiliser des expressions et des phrases simples pour décrire des personnes et des choses appartenant à son univers familial
5. écrire des textes courts et simples sur des sujets familiers et remplir des formulaires
6. faire preuve d'une compréhension de base concernant quelques aspects de l'aire culturelle couverte par la langue cible
7. mettre en relation des éléments de son aire culturelle avec quelques éléments relatifs à l'aire culturelle de la langue cible
8. discerner et mettre en œuvre des stratégies de base pour l'apprentissage d'une langue
9. mettre en œuvre des compétences et des outils de base pour l'apprentissage de la langue cible

4. Contenu

A la fin de S 7, l'élève doit maîtriser :

- une connaissance de base de la prononciation, de l'intonation et de l'orthographe
- une connaissance de base du vocabulaire et des tournures courantes
- une connaissance de base de la morphologie et des structures grammaticales
- une utilisation des dictionnaires et d'autres ressources, y compris numériques
- une familiarité avec quelques aspects de l'aire culturelle liée à la langue cible
- une familiarité avec des stratégies d'apprentissage des langues, y compris de ses propres démarches

5. Evaluation

3ème cycle (S 6 – S 7)

L'évaluation doit être principalement formative.

La note donnée pour le baccalauréat européen est fondée sur :

- a) les évaluations formatives réalisées en classe
- b) les tests réalisés en classe portant sur l'aptitude à écouter, lire, prendre part à une conversation, s'exprimer oralement en continu et écrire.

A l'aide des observations du professeur, des tests et de l'auto-évaluation, l'élève acquiert la connaissance de son niveau et de sa progression.

L'évaluation doit être fondée sur les objectifs d'apprentissage propres au cycle. Elle pourra recourir aux grilles de l'auto-évaluation dans le CECR et dans les Portfolios européens des langues.

5.1. Descripteurs des niveaux atteints

Note	Dénominateur	Note alphabétique	Compétences	Cycle 3
9-10	Excellent	A	Ecouter	L'élève montre une excellente compréhension de mots familiers et d'expressions quotidiennes le concernant et concernant sa famille et son environnement, quand la langue est parlée lentement et distinctement.
			Lire	L'élève montre un excellent niveau de lecture et de compréhension pour des textes simples et courts relatant des situations quotidiennes.
			Interaction orale	L'élève montre une excellente capacité à prendre part à une conversation de manière simple et à formuler des questions et des réponses simples concernant des sujets d'ordre pratique ou des thèmes familiers.
			Production orale	L'élève montre une excellente capacité à produire des phrases et des expressions qui décrivent des personnes ou des choses appartenant à son univers familial.
			Ecrire	L'élève montre une excellente capacité à écrire des textes courts et simples concernant des sujets familiers et à remplir des formulaires.
			Compréhension culturelle	L'élève manifeste une excellente compréhension de base de l'aire culturelle couverte par la langue cible, et une excellente capacité à mettre en relation des éléments de sa propre culture avec des éléments relatifs à l'aire culturelle de la langue cible.
			Apprentissage linguistique	L'élève manifeste une excellente capacité à discerner et à mettre en œuvre des stratégies de base pour l'apprentissage d'une langue, ainsi que des compétences et des outils de base pour l'apprentissage de la langue cible.

8-8.9	Très bon	B	Ecouter	L'élève montre une très bonne compréhension de mots familiers et d'expressions quotidiennes le concernant et concernant sa famille et son environnement, quand la langue est parlée lentement et distinctement.
			Lire	L'élève montre un très bon niveau de lecture et de compréhension pour des textes simples et courts relatant des situations quotidiennes.
			Interaction orale	L'élève montre une très bonne capacité à prendre part à une conversation de manière simple et à formuler des questions et des réponses simples concernant des sujets d'ordre pratique ou des thèmes familiers.
			Production orale	L'élève montre une très bonne capacité à produire des phrases et des expressions qui décrivent des personnes ou des choses appartenant à son univers familial.
			Ecrire	L'élève montre une très bonne capacité à écrire des textes courts et simples concernant des sujets familiers et à remplir des formulaires.
			Compréhension culturelle	L'élève manifeste une très bonne compréhension de base de l'aire culturelle couverte par la langue cible, et une très bonne capacité à mettre en relation des éléments de sa propre culture avec des éléments relatifs à l'aire culturelle de la langue cible.
			Apprentissage linguistique	L'élève manifeste une très bonne capacité à discerner et à mettre en œuvre des stratégies de base pour l'apprentissage d'une langue, ainsi que des compétences et des outils de base pour l'apprentissage de la langue cible.

7-7.9	Bon	C	Ecouter	L'élève montre une bonne compréhension de mots familiers et d'expressions quotidiennes le concernant et concernant sa famille et son environnement, quand la langue est parlée lentement et distinctement.
			Lire	L'élève montre un bon niveau de lecture et de compréhension pour des textes simples et courts relatant des situations quotidiennes.
			Interaction orale	L'élève montre une bonne capacité à prendre part à une conversation de manière simple et à formuler des questions et des réponses simples concernant des sujets d'ordre pratique ou des thèmes familiers.
			Production orale	L'élève montre une bonne capacité à produire des phrases et des expressions qui décrivent des personnes ou des choses appartenant à son univers familial.
			Ecrire	L'élève montre une bonne capacité à écrire des textes courts et simples concernant des sujets familiers et à remplir des formulaires.
			Compréhension culturelle	L'élève manifeste une bonne compréhension de base de l'aire culturelle couverte par la langue cible et une bonne capacité à mettre en relation des éléments de sa propre culture avec des éléments relatifs à l'aire culturelle de la langue cible.
			Apprentissage linguistique	L'élève manifeste une bonne capacité à discerner et à mettre en œuvre des stratégies de base pour l'apprentissage d'une langue, ainsi que des compétences et des outils de base pour l'apprentissage de la langue cible.

6-6.9	Satisfaisant	D	Ecouter	L'élève montre une compréhension satisfaisante de mots familiers et d'expressions quotidiennes le concernant et concernant sa famille et son environnement, quand la langue est parlée lentement et distinctement.
			Lire	L'élève montre un niveau satisfaisant de lecture et de compréhension pour des textes simples et courts relatant des situations quotidiennes.
			Interaction orale	L'élève montre une capacité satisfaisante à prendre part à une conversation de manière simple et à formuler des questions et des réponses simples concernant des sujets d'ordre pratique ou des thèmes familiers.
			Production orale	L'élève montre une capacité satisfaisante à produire des phrases et des expressions qui décrivent des personnes ou des choses appartenant à son univers familial.
			Ecrire	L'élève montre une capacité satisfaisante à écrire des textes courts et simples concernant des sujets familiers et à remplir des formulaires.
			Compréhension culturelle	L'élève manifeste une compréhension de base satisfaisante de l'aire culturelle couverte par la langue cible et une capacité satisfaisante à mettre en relation des éléments de sa propre culture avec des éléments relatifs à l'aire culturelle de la langue cible.
			Apprentissage linguistique	L'élève manifeste une capacité satisfaisante à discerner et à mettre en œuvre des stratégies de base pour l'apprentissage d'une langue, ainsi que des compétences et des outils de base pour l'apprentissage de la langue cible.

5-5.9	Suffisant	E	Ecouter	L'élève montre une compréhension suffisante de mots familiers et d'expressions quotidiennes le concernant et concernant sa famille et son environnement, quand la langue est parlée lentement et distinctement.
			Lire	L'élève montre un niveau suffisant de lecture et de compréhension pour des textes simples et courts relatant des situations quotidiennes.
			Interaction orale	L'élève montre une capacité suffisante à prendre part à une conversation de manière simple et à formuler des questions et des réponses simples concernant des sujets d'ordre pratique ou des thèmes familiers.
			Production orale	L'élève montre une capacité suffisante à produire des phrases et des expressions qui décrivent des personnes ou des choses appartenant à son univers familial.
			Ecrire	L'élève montre une capacité suffisante à écrire des textes courts et simples concernant des sujets familiers et à remplir des formulaires.
			Compréhension culturelle	L'élève manifeste une compréhension de base suffisante de l'aire culturelle couverte par la langue cible et une capacité suffisante à mettre en relation des éléments de sa propre culture avec des éléments relatifs à l'aire culturelle de la langue cible.
			Apprentissage linguistique	L'élève manifeste une capacité suffisante à discerner et à mettre en œuvre des stratégies de base pour l'apprentissage d'une langue, ainsi que des compétences et des outils de base pour l'apprentissage de la langue cible.

3-4.9	Insuffisant (Echec)	F	Ecouter	L'élève montre une compréhension insuffisante de mots familiers et d'expressions quotidiennes le concernant et concernant sa famille et son environnement, quand la langue est parlée lentement et distinctement.
			Lire	L'élève montre un niveau insuffisant de lecture et de compréhension pour des textes simples et courts relatant des situations quotidiennes.
			Interaction orale	L'élève montre une capacité insuffisante à prendre part à une conversation de manière simple et à formuler des questions et des réponses simples concernant des sujets d'ordre pratique ou des thèmes familiers.
			Production orale	L'élève montre une capacité insuffisante à produire des phrases et des expressions qui décrivent des personnes ou des choses appartenant à son univers familial.
			Ecrire	L'élève montre une capacité insuffisante à écrire des textes courts et simples concernant des sujets familiers et à remplir des formulaires.
			Compréhension culturelle	L'élève manifeste une compréhension de base insuffisante de l'aire culturelle couverte par la langue cible, et une capacité insuffisante à mettre en relation des éléments de sa propre culture avec des éléments relatifs à l'aire culturelle de la langue cible.
			Apprentissage linguistique	L'élève manifeste une capacité insuffisante à discerner et à mettre en œuvre des stratégies de base pour l'apprentissage d'une langue, ainsi que des compétences et des outils de base pour l'apprentissage de la langue cible.

0-2.9	Très insuffisant (échec)	FX	Ecouter	L'élève n'est pas capable de comprendre des mots familiers et des expressions quotidiennes le concernant et concernant sa famille et son environnement, quand la langue est parlée lentement et distinctement.
			Lire	L'élève n'est pas capable de lire et de comprendre des textes simples et courts relatant des situations quotidiennes.
			Interaction orale	L'élève n'est pas capable de prendre part à une conversation de manière simple ni de formuler des questions et des réponses simples concernant des sujets d'ordre pratique ou des thèmes familiers.
			Production orale	L'élève n'est pas capable de produire des phrases et des expressions qui décrivent des personnes ou des choses appartenant à son univers familial.
			Ecrire	L'élève n'est pas capable d'écrire des textes courts et simples concernant des sujets familiers ni de remplir des formulaires.
			Compréhension culturelle	L'élève n'est pas capable de comprendre l'aire culturelle couverte par la langue cible, ni de mettre en relation des éléments de sa propre culture avec des éléments relatifs à l'aire culturelle de la langue cible.
			Apprentissage linguistique	L'élève n'est pas capable de discerner et de mettre en œuvre des stratégies de base pour l'apprentissage d'une langue, ni de mettre en œuvre des compétences et des outils de base pour l'apprentissage de la langue cible.